



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Peche maritime

Question orale n° 131

Texte de la question

Les peches maritimes de notre pays traversent une crise tres grave, consecutive a la chute brutale et importante des cours du poisson. Face a une telle situation, des mesures energetiques doivent etre prises au niveau europeen pour limiter et controler les importations de poissons des pays tiers. Pour la reunion, le 24 juin prochain, du conseil des ministres europeens des peches, M. Daniel Colliard demande a M. le ministre de l'agriculture et de la peche s'il compte faire respecter la clause de sauvegarde et les regles de mise en marche sur le plan des prix et sur le plan sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Colliard Daniel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 131

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 1993, page 1647

Réponse publiée le : 18 juin 1993, page 1753

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juin 1993